

Protéger le littoral, une mesure nécessaire !

30 juin 2021

Depuis le mois de mai dernier, à la suite d'une action en justice de l'association Manche Nature concernant une bergerie à Genêts, bâtiment construit illégalement sur un site remarquable, l'association est gravement mise en cause dans la presse.

La justice, tant administrative que civile, a pourtant constamment donné raison à Manche Nature et le jugement ordonnant le démantèlement est maintenant définitif, toutes les voies de recours ayant été épuisées.

FNE Normandie et le CREPAN tiennent à indiquer leur soutien à l'association Manche Nature qui lutte depuis de nombreuses années afin de faire respecter la Loi littoral dans le département de la Manche et notamment en Baie du Mont St Michel.

Dans l'affaire citée, Manche Nature a tenté à maintes reprises de discuter avec les différents intervenants pour trouver une solution concrète permettant de proposer une implantation compatible avec le maintien de l'élevage sur prés salés dans le respect des dispositions de la loi littoral. En vain.

Au regard du constat extrêmement préoccupant présenté par le GIEC Normand, la préservation du littoral est un impératif majeur, et l'arrêt de sa dégradation une nécessité face aux défis environnementaux actuels.

La Loi littoral, votée à l'unanimité du Parlement en 1986 connaît encore trop souvent des attaques de la part d'intérêts privés. Elle est pourtant l'outil majeur de la préservation du littoral, et nos associations demandent son application.

Il existe bien d'autres dossiers d'atteinte à la Loi littoral en Normandie, mais nous restons persuadés qu'il est possible de concilier économie et protection des milieux et des espèces, par la mise en place d'une concertation responsable entre les différents acteurs en amont des projets. La protection de l'environnement est un enjeu incontournable pour un monde viable.

Il y a urgence !

Contacts presse :

Joël GERNEZ, 06.52.97.64.19

Arlette SAVARY :06.61.14.19.33

La présidente du CREPAN

Claudine JOLY

Le président de FNE Normandie

Joël GERNEZ

